

**USAGE  
PRO.**

**TERMITES**

# TERMIGARD PLUS



**PRODUIT BIOCIDÉ**  
TP 18

**USAGE PROFESSIONNEL :**  
Appât pour l'élimination  
des colonies de termites  
sous-terrains

**ACTION :**  
Poudre insecticide très  
attractive pour les termites

**CONTIENT :**  
2500 ppm de diflubenzuron

**DURÉE DE  
CONSERVATION :**  
2 ans

**AVERTISSEMENT :**  
Non classé

**CONDITIONNEMENT :**  
Sachet de 50 g  
Carton de 10 sachets

***Poudre de cellulose traitée à 2500 ppm de Diflubenzuron ,  
substance active qui agit comme régulateur de croissance des  
insectes (R.C.I)***

**PRINCIPE :**

Les termites, en tant qu'insectes sociaux ont un comportement altruiste. Chaque individu ouvrier a notamment pour mission la prospection et la collecte de cellulose pour la redistribuer aux autres membres et castes de la colonie.

En imprégnant un substrat cellulosique d'un régulateur de croissance, les termites ouvriers vont donc assimiler la matière active et, de par leur comportement social, la redistribuer par trophallaxie à la colonie qui va finir par disparaître car les individus incapables de synthétiser une nouvelle cuticule au moment de la mue deviennent non-viables.

**MODE D'EMPLOI :**

Pour la méthodologie complète de l'implantation du système TERMIGARD se référer à la brochure : "CAHIER DES CHARGES TERMIGARD" TERMIGARD PLUS se met en place au niveau des postes où l'on a déterminé la présence de termites, par exemple en utilisant la poudre de détection sans substance active.

Prendre le sachet de TERMIGARD PLUS avec des gants en latex ; rajouter l'équivalent d'un quart du sachet d'eau distillée ; maintenir le sachet fermé et bien mélanger en comprimant le sachet. Evacuer le trop plein d'eau distillée et remplir le poste d'appâtage avec le mélange obtenu.

**PRECAUTION D'EMPLOI :**

- Ne pas tuer de termites lors de l'installation.
- Se laver les mains avant l'installation.
- Ne pas fumer pendant l'installation.
- Ne pas utiliser de parfum avant la pose.
- Ne pas installer de piège à moins de 50 cm des zones traitées classiquement.

Ce produit doit être utilisé  
dans les postes  
Termigard® Station 85 mm



*"Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit".*

Version 02/2017

